

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 JUILLET 2011**

Délibération
n° 2011.07.107

Contrat régional de
développement
durable (CRDD)
2007/2013 :
programmation
partielle 2011

LE CINQ JUILLET DEUX MILLE ONZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **29 juin 2011**

Secrétaire de séance : Gilles VIGIER

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Madeleine ANCELIN, Gérard ANDRIEUX, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, Jacky BONNET, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Catherine DESCHAMPS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Bertrand GERARDI, Janine GUINANDIE, Robert JABOUILLE, Victor KERRIGUY, Madeleine LABIE, André LAMY, Dominique LASNIER, Redwan LOUHMAI, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Michel GERMANEAU à Brigitte BAPTISTE, Patrick BOUTON à Catherine DESCHAMPS, Bernard CONTAMINE à Fabienne GODICHAUD, Marie-Noëlle DEBILY à François NEBOUT, Gérard DESAPHY à Catherine PEREZ, Nadine GUILLET à Nicolas BALEYNAUD, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Joël LACHAUD à Dominique LASNIER, Françoise LAMANT à Dominique THUILLIER, Cyrille NICOLAS à Jacques DUBREUIL

Excusé(s) représenté(s) :

André BONICHON par Bertrand GERARDI, Gérard DEZIER par Madeleine ANCELIN, Jacques NOBLE par Gérard ANDRIEUX, Frédéric SARDIN par Victor KERRIGUY

Excusé(s) :

Didier LOUIS, Jean-François DAURE, Catherine DEBOEVERE, Jean-Pierre GRAND, Jean PATIE, Christian RAPNOUIL

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 JUILLET 2011

**DELIBERATION
N° 2011.07.107**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE / MISSIONS
TRANSVERSALES

Rapporteur : Monsieur le Président

**CONTRAT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE (CRDD) 2007/2013 : PROGRAMMATION
PARTIELLE 2011**

Le comité local d'examen des projets (CLEP), réuni le 31 mai 2011, a examiné les projets susceptibles d'être soumis à la commission permanente de la Région dans le cadre du contrat régional de développement durable 2007-2013.

Le comité a proposé la programmation des projets suivants :

Au titre du volet : « Projets structurants » - ORU

ORU Basseau Grande Garenne

**Etude de programmation des équipements sociaux culturels et sportifs –
Ville d'Angoulême**

Subvention régionale : 5 148 €

Création d'un Pôle Petite Enfance – Ville d'Angoulême

Subvention régionale : 681 845 €

Construction d'une chaufferie centrale – LOGELIA

Subvention régionale : 1 035 040 €

ORU Champ de Manœuvre

Création d'un Pôle culturel – Ville de Soyaux

Subvention régionale : 1 749 579 €

2 – Au titre du volet: « Projets de vie quotidienne »

Edition 2011 du Festival Piano en Valois – Association Piano en Valois

Subvention régionale : 20 000 €

Vu la délibération du conseil communautaire n°66 du 23 mars 2007 approuvant le projet de contrat régional de développement durable 2007-2013 du GrandAngoulême,

Vu la délibération du conseil régional du 21 mai 2007 adoptant le contrat régional de développement durable 2007-2013 du GrandAngoulême,

Vu l'avis favorable du Comité local d'examen des projets du 31 mai 2011,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 23 juin 2011,

.../...

Je vous propose :

D'APPROUVER le projet de programmation partielle 2011 du contrat régional de développement durable 2007-2013 ainsi que le montant des subventions régionales.

D'AUTORISER Monsieur le Président à transmettre à la commission permanente du conseil régional Poitou-Charentes le projet de programmation partielle 2011 du contrat régional de développement durable 2007-2013.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 12 juillet 2011	<u>Affiché le :</u> 12 juillet 2011